

**REUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Art. 22 du Code d'Administration communale)

Le Conseil Municipal de la commune de **SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI** se réunira, en séance **ORDINAIRE** à la Mairie le **LUNDI 9 DECEMBRE 2019** à **19 HEURES 00.**

ORDRE DU JOUR

1. INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR ;
2. CA2C – ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2019-2020 – DELIBERATION DU 19/09/19 ;
3. CONVENTION TRIPARTITE (CDG59/CA2C/COMMUNE) RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION D'UN AGENT DU CENTRE DE GESTION DE LA F.P.T DU NORD POUR UNE MISSION DE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES ;
4. MOTION SUR LE PROJET DE REORGANISATION DU RESEAU DGFIP ;
5. QUESTIONS DIVERSES.

Fait à SAINT HILAIRE LEZ CAMBRAI
Le 3 décembre 2019 2019
Le Maire,
M.DEFAUX



cf

POUVOIR

Je soussigné -----

Donne pouvoir à -----

- de me représenter à la réunion du Conseil Municipal

Convoqué pour le

- de prendre part à toutes les délibérations

- d'émettre tous votes et signer tous documents.

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque.

Fait à Saint Hilaire lez Cambrai, le